

ATSEM référent H/F

Agent territorial spécialisé des écoles maternelle

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2025-VERSAILLES-330

Localisation du poste : Versailles (78000)

Direction concernée

EDUCATION - JEUNESSE

Domaine d'activité

Education, animation

Service concerné

ATSEM

Catégorie du poste

C

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Période scolaire, sous la responsabilité fonctionnelle du directeur d'école

Assistance à l'enseignant dans l'accueil, la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques

- Accueillir les enfants et les parents, transmettre les informations et orienter les demandes.
- Préparer des supports pédagogiques selon les consignes de l'enseignant
- Participer et/ou animer des activités (en sous groupes) sous la responsabilité de l'enseignant
- Identifier les besoins des enfants à partir de 2 ans et accompagner les enfants dans leurs apprentissages scolaires quotidiens

Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité, d'hygiène corporelle et dans son développement affectif et intellectuel
- Assister les enfants pour les habillages/déshabillages.
- Gérer les conflits entre enfants
- Repérer et signaler à l'enseignant les enfants en détresse

Assurer la sécurité et l'hygiène des enfants

- Assurer la propreté corporelle des enfants (toilettes, lavage des mains...).
- Assurer la sécurité des enfants lors des déplacements pendant le temps scolaire
- Assurer les premiers soins (blessures légères) sur instruction et sous la responsabilité des enseignants pendant le temps scolaire
- Accompagner les enfants à besoin particulier : PAI et connaissance des contre-indications alimentaires des enfants...

Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel :

- Maintenir en état de propreté, de fonctionnement et remettre en ordre le mobilier (tables, chaises...) et le matériel pédagogique de leur classe pendant l'année scolaire
- Veiller à la remise en ordre des dortoirs
- Nettoyer de manière approfondie et ranger le matériel pédagogique de leur classe en vue du nettoyage de l'été
- Remettre en état les classes et le matériel et mobilier avant la rentrée de septembre

Période pré-scolaire et pause méridienne sous la responsabilité fonctionnelle du responsable périscolaire

Encadrement des enfants sur le temps préscolaire

- Accueillir les parents.
- Accueillir et encadrer les enfants pendant l'accueil du matin (par roulement) selon le fonctionnement défini par les responsables périscolaires
- Acheminer les enfants des élémentaires vers leurs écoles si nécessaire
- Ranger la salle d'activités

Encadrement des enfants pendant le temps de pause méridienne

- Encadrer les enfants sur le temps de pause méridienne et les aider dans la prise de repas
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Préparer et mettre en oeuvre des activités en lien avec le responsable périscolaire (préparation d'activités pour la pause méridienne par roulement)

Missions complémentaires (par roulement) :

- Nettoyer la cour (ramassage des feuilles, vidage des poubelles...)
- Nettoyer le bureau de direction et remettre en état le dortoir
- Préparer des activités pour la pause méridienne en lien avec le responsable périscolaire
- Préparer la classe

Missions spécifiques concernant l'ATSEM référent : responsable du temps d'accueil du matin

Responsabilité du temps d'accueil du matin en lien avec les coordinateurs de secteur et les responsables périscolaires

- Rédiger le projet de fonctionnement du temps d'accueil
- Organiser l'équipe accueillante et veiller aux règles de sécurité
- Organiser les activités
- Réaliser le pointage des enfants
- Assurer la transmission des informations aux interlocuteurs concernés (questions des parents...)

Gestion logistique :

- Transmettre les commandes de produits d'entretien en central
- Transmettre les effectifs de restauration scolaire chaque matin à la DPSR.

Interlocuteur privilégié sur le champ d'action des ATSEM :

- Etablir le lien avec l'équipe d'agents de service et de restauration
- Etre l'interlocuteur du responsable de secteur DPSR
- Etre l'interlocuteur privilégié des coordinateurs de secteur, du responsable périscolaire et du directeur d'école et participer à ce titre régulièrement à des réunions

Missions complémentaires

- Organiser le roulement des missions complémentaires

Votre profil

Formation

Formation :

Concours d'ATSEM - CAP Petite Enfance

Les missions générales de l'A.T.S.E.M. sont décrites par le décret n° 92-850 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Expérience :

Expérience auprès de jeunes enfants

Autonomie et/ou responsabilités :

- Responsabilité : la responsabilité civile et/ou pénale engagée en cas d'accidents ou dommages corporels, occasionnels ou réguliers, lors des activités péri et extrascolaires et en cas de non respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Responsabilité du temps d'accueil du matin

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Cycle de travail :

Poste complet annualisé

Nombre de jours de congés :

25 jours de congés + repos en fonction de l'annualisation

Avantages :

Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance

Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%

Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)